

Identité du gestionnaire : TRISOMIE 21 France

Nom du service : SESSAD Trisomie 21 Flandre Maritime

Adresse : 57 Avenue des Maréchaux de France – 59240 DUNKERQUE

Tél. : 03.22.59.38.62

Courriel : comptabilite@trisomie21-frane.org

Président (e) du Conseil d'Administration : Nathanaël RABALLAND

Directeur : Philippe Colombe

Cheffe de service : Véronique Cornet

SESSAD TRISOMIE 21

FLANDRE MARITIME

ETAT REEL DES RECETTES ET DES
DEPENSES 2021

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

*« Accompagner la personne avec une Trisomie 21 ou une différence intellectuelle
Rendre accessible le milieu ordinaire et développer la compensation
Accroître les synergies fédérales et départementales pour trouver des solutions »*

A) INTRODUCTION

Le Mot du Président

La fédération Trisomie 21 France porte depuis longtemps les valeurs d'autodétermination et de développement du pouvoir d'agir des personnes avec une déficience intellectuelle.

Pourquoi ? Pour que toute personne puisse vivre selon ses choix dans une société plurielle qui favorise la mixité. Cet apprentissage de la conscience de soi, de ses choix, des environnements, commence dès tout petit et se poursuit à l'âge adulte pour que la personne avec une déficience intellectuelle sache mobiliser les ressources qui lui permettront de vivre en citoyen parmi les autres, avec les aides dont elle a besoin.

C'est l'engagement que la fédération partage avec les professionnels des services dont elle a la responsabilité.

Le Mot du Directeur

Une année 2021 en continuité des travaux engagés pour ce premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Nous noterons un fort développement des relations partenariales et une évolution positive de l'image du service dans son environnement. Concernant la scolarisation, des difficultés sont notées lorsqu'il s'agit de scolariser en milieu ordinaire des enfants en âge d'entrer en collège et que les orientations vers le IME sont systématiquement préconisées au détriment d'une réelle analyse des besoins et de prestations à mettre en œuvre pour y répondre.

Ce que font les personnes après leur accompagnement

Quatre enfants sur six ont été orientés en IME à l'âge de 8 – 9 ans. Les deux autres ont déménagé.

Ce rapport d'activités de l'année 2021 répond aux obligations réglementaires du SESSAD Trisomie 21 Flandre Maritime, Loi rénovant l'action sociale et Médico-sociale n°2002-2, Décret du 22-10-2003.

Il détaille et traduit l'utilisation des fonds du compte d'exploitation de l'exercice qui a été approuvé par le Conseil d'Administration Gestionnaire de Trisomie 21 France le **9 avril 2022**, lors de la Présentation du Compte Administratif pour une dotation globale de fonctionnement accordée d'un montant de 559 969,26 € (Arrêté du 1er décembre 2021).

Cet exercice se termine avec un résultat excédentaire à affecter de 71 484,91 €.

Ce rapport est transmis à la Direction de l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.

L'activité du service s'inscrit à la fois dans le cadre réglementaire, la mise en œuvre du Projet de service et les attendus de son CPOM signé le 02 Octobre 2019 pour un période de 5 ans.

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Objectifs CPOM DES SERVICES DU NORD	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
Gouvernance interne et optimisation du pilotage de la performance	<p><u>Ce qui est fait :</u> Mutualisation des compétences des services du Nord dans une dynamique de gestion nationale : service comptabilité. Fiches missions Mutualisation des pratiques, service ressource pour les autres services passant en gestion directe. Procédures RH et comptabilité communes aux services en gestion directe</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Mutualisation des fournisseurs (informatique notamment) en étant vigilant au partenariat local Mutualisation des outils et fournisseurs Finalisation des procédures communes RH et comptables.</p>
Démarche qualité	<p><u>Ce qui est fait</u> Mise à jour des procédures, Traduction des outils en FALC : projets de service, livrets d'accueil, règlement de fonctionnement, Charte des Droits et de Libertés. Fiches missions, Suivi de la gouvernance du service en Comité de Pilotage Mobilisation de tous pour la démarche qualité, en comprendre le sens : groupes de travail réguliers Procédures d'accueil des nouveaux salariés : égalité de traitement, dossier salarié actualisé sur tous les services L'évaluation interne du SESSAD de Dunkerque</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Rappel et relecture des RBPP et des procédures internes : organisation de groupes de travail transversaux programmés en 2022/2023 Continuer la mise à jour des procédures Evaluation interne prévue en mars 2022 Evaluation externe prévue en janvier 2024</p>

Objectifs CPOM DES SERVICES DU NORD	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
<p>Garantir un accompagnement adapté et une scolarisation / vie sans rupture</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Accompagnement de la file active Dispositif MPI Rôle d'appui ressource pour les environnements Coordination pédagogique même sur la file active Conventions écoles à jour Coopération avec des centres de loisirs et d'activités sportives de droit commun.</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Travailler en amont avec les MDPH Engager un travail avec les CPAM pour la prise en charge des soins en libéral Développer la coopération avec les organismes de droit commun (pôle emploi, missions locales, dispositifs d'insertion)</p>
<p>Accès à la prévention et aux soins pour les personnes</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Formations dont connaissance T21, Sensibilisation et orientation auprès des personnes accompagnées Ouverture vers les services de droit commun, sensibilisation des environnements Sensibilisation aux gestes barrières et adaptation à la situation sanitaire Actions de prévention via le réseau Handident Meilleure connaissance de nos missions par les partenaires/actions de sensibilisation Suivi des besoins en santé des personnes et/ou coordination avec les libéraux Offre de soins : Recrutement d'un médecin depuis février 2021.</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Conventions avec des équipes mobiles Actions de prévention et de promotion de la santé Utilisation et diffusion des outils fédéraux (carnet de santé très facile ...) Meilleure connaissance des dispositifs d'insertion à l'emploi et à la formation</p>



Objectifs CPOM DES SERVICES DU NORD	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
Réponse accompagnée pour tous	<p><u>Ce qui est fait</u> Accompagnement de la file active, Partenariat et réflexion sur le parcours, Cellule d'écoute et d'orientation Dispositif MPI Mise à jour de l'outil MDPH Via trajectoire Participation aux groupes de travail territorial (CTFM) Mise à jour de l'outil de la plateforme Alfresco Formalisation des conventions dans le cadre des accompagnements en file active : DIA file active</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Meilleure connaissance de nos missions auprès des environnements, partenaires Travailler d'avantage le partenariat après SESSAD</p>
Evolution de l'offre médico- sociale	<p><u>Ce qui est fait</u> Nouvelles pratiques d'accompagnement notamment sur des suivis plus ponctuels, Diversification des missions, Mise en place du dispositif MPI et Nombre d'accompagnement MPI atteint Reconnaissance sur le territoire et développement à l'interne des missions file active et appui ressource</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Continuer à faire reconnaître nos missions</p>
Soutien aux aidants	<p><u>Ce qui est fait</u> Cellule psychologique proposée dans le contexte sanitaire avec si besoin recherche de lieux de répit (personnes accompagnées, file active...) Proposition de formation parents professionnels Orientation d'aide vers des aidants Participation aux journées fédérales Développement des missions appui ressource par des aidants</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Partenariat et recherche de solutions adaptées (par exemple de séjours comme demandé par les familles dans les enquêtes de satisfaction) Mise en place d'un café parents : trucs et astuces pour l'accompagnement et le suivi</p>

Objectifs CPOM DES SERVICES DU NORD	Où en sommes-nous ?	Vers où allons-nous ?
<p>Promouvoir la pair-aidance</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Dynamique auto représentants, ma parole doit compter, Dans la mise en place des actions (positionnement des plus âgés lors des regroupements Développement des Ateliers FALC Promouvoir l'auto représentation : dispense de formations Repenser nos sensibilisations/interventions pour y inclure d'avantage les personnes concernées S'inscrire dans et mobiliser autour du projet EPOP : formations référents pairs dispensée par nos services et 2 jeunes adultes du SAVS</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Développer les actions de pair aidance en interne</p>
<p>Développement du partenariat</p>	<p><u>Ce qui est fait</u> Ressources et orientation vers les partenaires extérieurs compétents Début du travail sur un co-accompagnement avec d'autres services et établissements</p>	<p><u>Le travail à court termes</u> Partenariat médical à développer pour des actions de sensibilisation Développement du co-accompagnement Développer la cohérence de la réponse sur le territoire</p>

B) ANALYSE DE L'ACTIVITE

I. QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

1. Modalités d'accompagnement

Le service est défini en trois composantes :	Composantes	Description
	<p>MOBILISER, SE MOBILISER : Cellule d'Ecoute et d'Orientation pour les familles et les personnes : Etre informé, Choisir et décider</p>	<p>Pour faire émerger les idées. Eviter les ruptures Comprendre pourquoi je fais la démarche plutôt que comprendre la démarche.</p>
<p>Résultat 2021</p>	<p>Nombre de bénéficiaires : 3</p>	<p>Nombre d'actes : 16</p>
	<p>FORMER INFORMER Centre ressources pour les environnements Intervenir dans tous les lieux de vie et auprès de tous les interlocuteurs de la personne pour faciliter son parcours</p>	<p>A destination de toute organisation de droit commun nécessitant un accompagnement ponctuel dans la compréhension et la mise en œuvre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et plus particulièrement présentant une Trisomie 21. Peut être saisi par des partenaires de santé, pédagogique et du médicosocial sur toute question liée à la Trisomie 21 pour des situations d'enfants ou jeunes adultes (0-20 ans) admis ou non.</p>
<p>Résultat 2021</p>	<p>Nombre d'environnements : 8</p>	<p>Nombre d'actes : 77</p>
	<p>AGIR AVEC LA PERSONNE : ACTIONS INDIVIDUALISEES : Prestations d'Education et de Soins à Domicile Des prestations directes auprès des personnes afin de développer leurs compétences dans leurs environnements</p>	<p>Sur notification MDPH et après établissement d'un projet individualisé d'accompagnement, le service intervient directement auprès de l'enfant ou jeune adulte (0-20 ans).</p>
<p>Résultat 2021</p>	<p>Nombre de bénéficiaires : 40 dont 9 en File Active</p>	<p>Nombre d'actes SESSAD : 5488</p>

Ecoute et Orientation des familles

Pour les services de Dunkerque, la cellule d'écoute a été créée en 2021, elle est mise en œuvre par la psychologue du SESSAD en coordination avec la cheffe de service, elle a accompagné principalement des personnes/familles inscrites sur la liste d'attente du SESSAD.

La cellule d'écoute a notamment vocation à offrir un espace d'accueil et d'échanges à des personnes concernées par l'annonce d'un diagnostic de trisomie 21 et/ou par la naissance d'un enfant avec trisomie 21. Un réseau de parents se constitue en ressource. Une affiche a été créée et une adresse mail a été partagée auprès de partenaires.

Pour l'année 2021, 3 familles en attente d'être accompagné par le SESSAD ont contacté plusieurs fois la cellule d'écoute ;

Une formation à l'écoute pour les professionnels et les parents ainsi que des rencontres avec les partenaires de santé pour relayer l'information sont prévues en 2022.

Mission Appui Ressource

Les interventions « appui-ressources » pour les environnements concernent l'ensemble des professionnels du service qui peuvent être sollicités en fonction de leurs compétences.

Des interventions ont été réalisées auprès :

- de l'équipe enseignante du lycée de l'Yser à Wormhout afin de présenter le service, les caractéristiques des personnes accompagnées mais surtout rassurer les enseignants sur leur questionnement et leur façon de faire.
- d'Unis Cités dans le cadre de la mise en place d'un accompagnement par le dispositif famille en Harmonie.
- d'entreprendre ensemble dans le cadre d'un 1er accompagnement vers l'emploi
- d'un club de foot
- d'un centre de loisirs.
- d'une école maternelle.
- des enseignants, Aesh, et accompagnants cantine

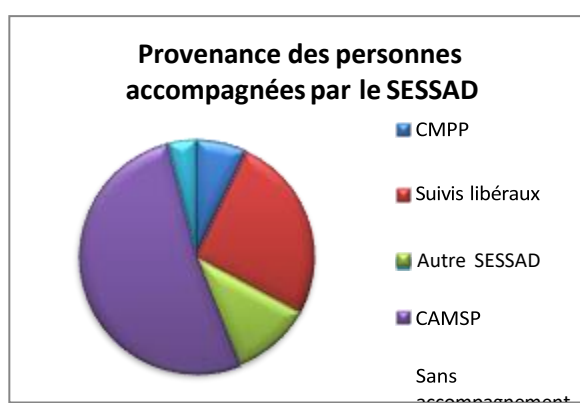
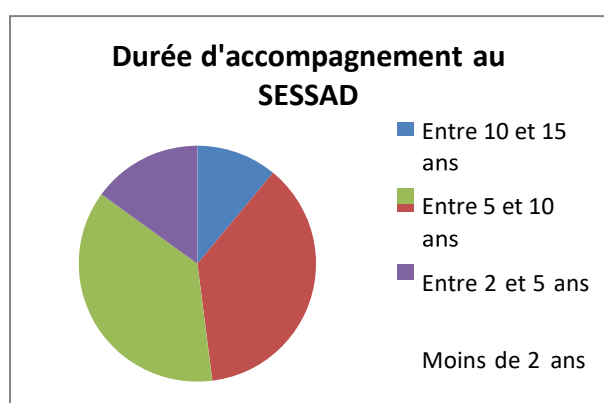
Suivis Ponctuels hors admission :

Le service propose à tout enfant inscrit sur la liste d'attente du service un accompagnement ponctuel pour répondre à des besoins non couverts et dans l'objectif de s'assurer qu'aucune famille enfant ne se retrouve sans contact le temps qu'un accompagnement global via un SESSAD soit possible.

Les accompagnements ponctuels cette année :

Année de Naissance	Lieu d'intervention	Prestation proposée
2015	Ecole	Appui à l'équipe enseignante Préconiser des adaptations pour mener sa vie d'élève
2017	Ecole et Domicile	Participation à l'ESS, accompagnement de l'enseignante et de l'AESH dans les adaptations. Evaluation en psychomotricité
2008	Collège et SESSAD	Bilan en psychomotricité Participation à l'ESS et adaptation des outils
2017	Ecole	Adaptations des outils
2014	Ecole	Participation à l'ESS Adaptations des outils Aide à la rédaction du dossier MDPH /AESH
2016	Ecole	Accompagner pour mener sa vie d'élève Accompagnement à la vie sociale
2009	Ecole	Adaptations des outils et ressources pour l'enseignante
2014	Ecole	Accompagner pour mener sa vie d'élève : adaptation des outils
2020	Domicile	Proposition d'adaptations au domicile




Nombre de personnes admises



2. Secteurs d'intervention

Le SESSAD intervient sur la zone de la Direction Territoriale des Flandres Maritimes à savoir Communauté Urbaine de Dunkerque et la Communauté de Communes des Hauts de France



-  9 Personnes ayant bénéficié au moins d'un accompagnement dans l'année
-  31 Personnes admis au service bénéficiant d'un accompagnement régulier
-  5 Personnes n'ayant pas pu bénéficier d'un accompagnement dans l'année

3. Bénéficiaires Admis dans l'année

Initiales	Date de naissance	Date d'entrée	Provenance	Date de la première demande
KM	04/11/2016	22/06/21	CAMSP	27/07/2020
FZABA	06/07/2014	23/06/21	CAMSP	02/02/2020
SI	11/10/2017	06/09/21	CAMSP	10/02/2020
FS	10/07/2019	27/09/21	CAMSP	21/10/2020
CL	08/09/2008	22/10/21	ASE	17/10/2020
TA	28/05/2017	17/12/21	CAMSP	29/04/2021

4. Bénéficiaires sortis dans l'année

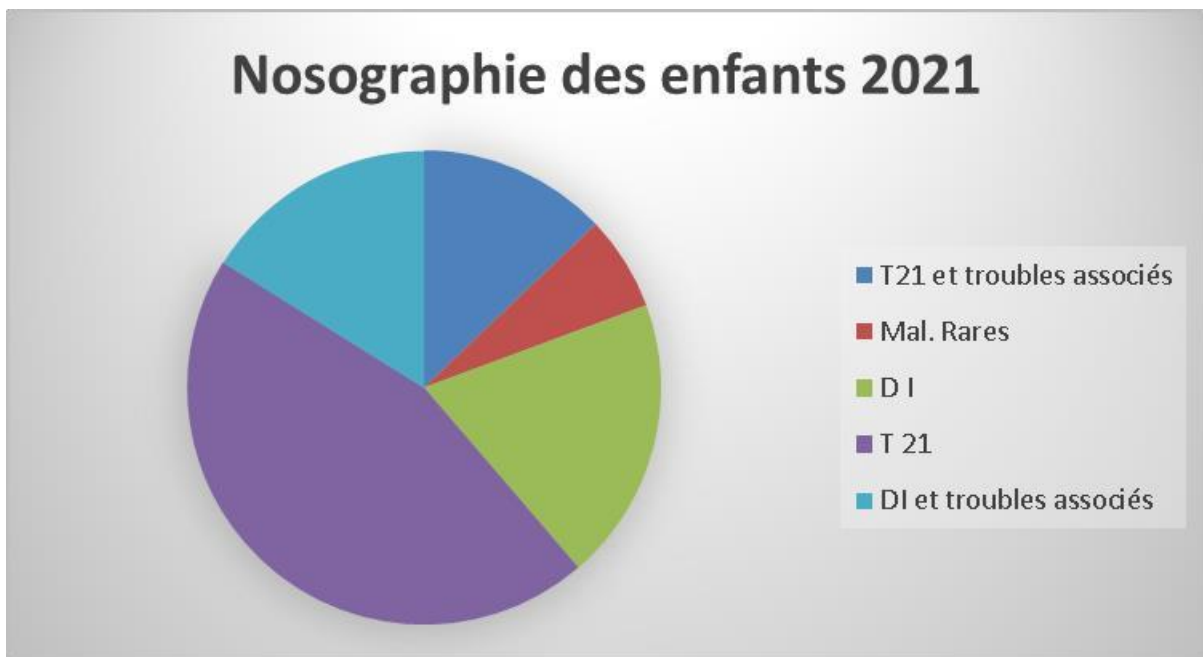
Initiales	Date de naissance	Date de sortie	Destination (Milieu Ordinaire avec ou sans service, Ets, ...)	Durée de l'accompagnement
RK	05/07/2013	25/09/2021	IME	1 an 11 mois 6 jrs
AK	29/04/2013	10/11/2021	Déménagement région	1 an 2 mois 7 jrs
MA	12/06/2011	31/08/2021	Déménagement région	2 ans 7 mois 8jrs
AA	14/12/2012	31/08/2021	IME	3 ans 2 mois 13jrs
SV	10/09/2013	31/08/2021	IME	4 ans 5 mois 4 jrs
SS	27/07/2013	31/08/2021	IME	3 ans 11 mois 20 jrs

II QUELLES SONT LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS ACCOMPAGNES

1) Besoins des enfants accompagnés

Liste des besoins identifiés par les familles	Nombre d'enfants concernés
Besoin 1 Besoins de santé	23
Besoin 2 Besoins pour l'autonomie	29
Besoin 3 Besoins pour la participation sociale	26

2) Diagnostique clinique



3) Scolarisation et Formation

Age au 31.12.21	Total	Dont t21	Scolarisé en classe ordinaire	Scolarisé avec le soutien d'une ULIS (école, collège, lycée)	Scolarisé à domicile ou non scolarisé
<1 an					
1<2					
2<3	1	1			1
3<4					
4<5	3	3	3		
5<6	3	3	3		
6-10	16	6	3	13	
11-15	5	2	1	4	
16-17	2	1	1	1	
18-19	1				1
20-24					
Total	31	16	11	18	2

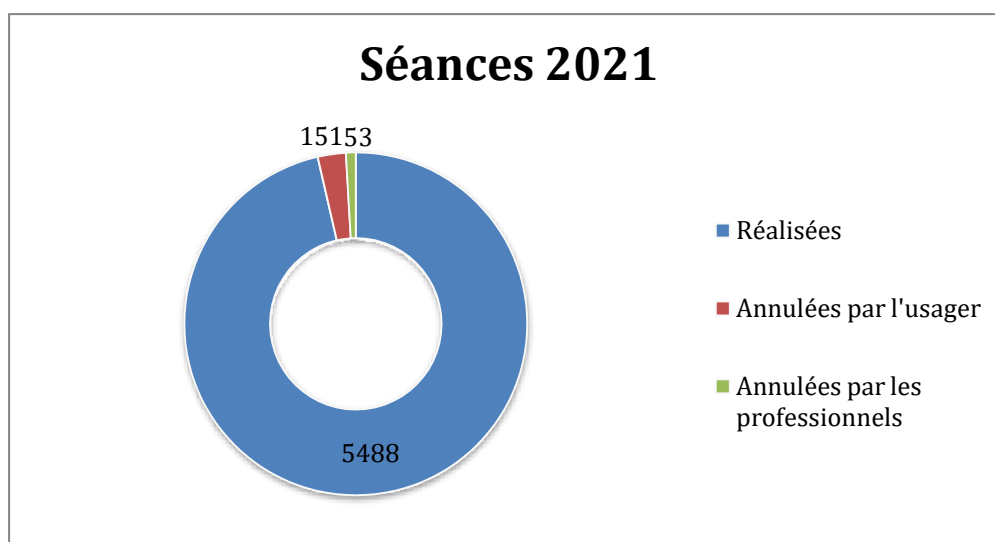
4) Lieux de vie

Tous les enfants accompagnés habitent dans leur famille.

III LES PRESTATIONS RENDUES PAR LE SERVICE

1) Nombre d'actes et Nombre de séances

Activités	Nb de journées théoriques	Nb de journées budgétées	Nb d'actes réalisés	Taux d'occupation
N-2	210	5 250	4 446	84,68 %
N-1	210	3 150	5 281	167,65 %
N	210	3 150	5 488	174,23 %



2) Prestations

Accompagnements Médicaux

- Recevoir des soins médicaux

Le médecin du SESSAD reçoit en consultation dans les locaux chaque enfant accompagné. La visite médicale est programmée au minimum une fois sur l'année. Elle consiste à faire le point sur les événements survenus dans l'intervalle, le développement psychomoteur, l'état de santé global de l'enfant et ses suivis spécifiques. Il adresse ses conclusions à la famille et aux partenaires de santé.

Depuis le 31 Août 2021, le service n'a plus de médecin

Nombre de visites médicales annuelles : 16 visites en 2021

Nombre de visites d'admission : 6 en 2021

Le médecin participe aux réunions d'équipe au minimum 1 fois/mois ainsi qu'aux synthèses annuelles de chaque enfant, 22 participations en 2021

Le médecin joue également un rôle de facilitateur dans le parcours de soins (appui aux rendez-vous spécialisés, rappel d'examen complémentaires à effectuer, informations sur les traitements, récupération de compte rendu...)

Le médecin établit des relations avec les médecins traitants, les spécialistes libéraux, les services hospitaliers universitaires (consultation Centre Hospitalier Dunkerque, neuropédiatrie du CH) et l'ensemble des intervenants auprès de l'enfant (orthophonistes libéraux, orthoptistes, ...). 19 coordinations médicales en 2021.

Le médecin peut être amené à rédiger des certificats médicaux (MDPH notamment) 2 dossiers MDPH en 2021.

Les éducateurs ont amené trois enfants pour une information et prévention à l'hygiène bucco-dentaire, avec l'APESAL : propositions d'outils et visite du cabinet dentaire mobile.

Des rencontres annuelles avec l'enfant et leurs parents à domicile permettent de relever les compétences et les difficultés liées à l'hygiène corporelle au domicile, encourager à l'autodétermination et proposer adaptations.

Des regroupements éducatifs durant les vacances scolaires ainsi que des actions dans l'environnement de l'enfant permettent de travailler au respect des protocoles sanitaire des lieux d'accueil (écoles, commerces, transports, ...) pour les gestes du quotidien liés à l'hygiène : se laver les mains avant et après le repas, s'essuyer la bouche après les repas, formuler les demandes pour se rendre aux toilettes ...

- Recevoir une aide psychologique

Nombre d'enfants suivis régulièrement : 8

Nombre de parents suivis : 3

Nombre de fratries suivies : 1

Nombre de suivis irréguliers : 15

Accompagnement psychologique en séances individuelles : travail sur les comportements d'opposition, l'assertivité dans les interactions sociales pour 5 bénéficiaires.

- Recevoir de la rééducation

Nombre d'enfants suivis en psychomotricité : 18

Nombre d'enfants suivis en orthophonie : 21 en libéral

Nombre d'enfants suivis en kinésithérapie : 6 en libéral

Travail sur la motricité globale (coordinations dynamiques, équilibre, aisance corporelle, coordination/dissociation, régulation tonique...) pour 17 bénéficiaires

Accompagnement moteur global et spécifiquement pour la locomotion pour 2 enfants.

Accompagnement autour de l'imaginaire et de la créativité, sur la prise d'initiative, la confiance en soi, le plaisir d'agir, l'expression et la gestion des émotions.

Travail sur les habiletés sociales (communication, opposition, affirmation de soi) via un accompagnement en psychomotricité hebdomadaire pour 2 enfants autour de la relation et des échanges (intérêt pour l'autre).

Accompagnement orthophonique hebdomadaire sur un travail articulatoire et phonologique pour 4 enfants avec les orthophonistes libéraux conventionnés. 3 enfants travaillent l'attention conjointe, la compréhension, 1 l'attention auditive.

Accompagnement autour du vocabulaire et de l'évocation. Développement des capacités d'écoute et d'attention

Accompagnement pour le développement de la compréhension et du versant réceptif de la communication

Utilisation du Makaton

Diffusion du Makaton par l'orthophoniste ou l'éducatrice de jeunes enfants pour 4 enfants.

Favoriser la prise de parole et donc l'expression verbale

Ateliers proposés	Nombre de bénéficiaires	Objectifs
Repas	3	Coordinations oculo-manuelles et bimanuelles. Travail pratique autour de la zone oro-faciale pour un enfant pour des troubles de l'alimentation

Accompagnements pour l'Autonomie

- Accompagner l'autonomisation et promouvoir l'autodétermination et l'autoreprésentation.

Dans chacun des accompagnements les professionnels du SESSAD tendent à développer l'autonomie des personnes accompagnées. La promotion de l'autodétermination est un axe important du Projet Fédéral.
« Autonomie : savoir à qui et comment faire appel quand on en a besoin
Autodétermination : être en capacité de faire des choix »
De par leur spécificité, chaque professionnel accompagne cet axe dans divers domaines

Accompagnements pour la participation à la vie sociale

- Accompagnements pour exercer ses droits

Expression du Projet Personnalisé

Toutes les familles puis les jeunes adolescents sont invités à préparer leurs réunions de projet auxquelles ils participent pour co-construire leur accompagnement

Ouverture des Droits

En 2021, le service a interpellé la CRIP « cellule information préoccupante » pour deux familles, l'une pour un enfant du SESSAD et l'autre concernait l'enfant d'une autre fratrie.

La psychologue peut recevoir les parents et/ou les enfants lors d'observations préoccupantes

- Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

Pair et pair-aidance

Des regroupements éducatifs sont proposés pour favoriser la pair-aidance et le développement des rôles sociaux. Cela amène l'enfant à travailler sur l'écoute de l'autre, à oser, à construire son identité propre et trouver sa place dans le groupe, favorise l'utilisation des codes sociaux adaptés et développe la confiance en soi

Accompagnement avec l'enfant et ses parents à domicile pour le respect des règles de vie à la maison : proposition de rencontres mensuelle pour 2 enfants

Ateliers proposés	Nombre de bénéficiaires	Objectifs
Cuisine (A l'appartement du SAVS)	5	M'aider à coopérer, m'aider à écrire et compter, m'aider à mieux comprendre les mathématiques... Favoriser la coopération entre pairs
Vélo (Salle de sport)	6	Apprendre et respecter les règles de sécurité routière Savoir utiliser le matériel adapté
Piscine	7	Développer leurs capacités motrices, pulmonaires et cardiaques/Apprendre à gérer leurs efforts en vue de l'obtention de la nage/ Acquérir des techniques de nage. Développer leurs capacités en termes d'habillage, de déshabillage et de gestion de leurs affaires/Travailler l'autonomie dans la douche/Savoir s'auto- évaluer/ Favoriser les actions en autonomie à l'habillage/déshabillage, partager une activité de loisirs, adapter son comportement permettant la mise en place des praxies de l'habillage. Apprendre à utiliser un casier à codes 4 chiffres
Prendre soin de soi	4	Apprendre à se connaître, savoir identifier ses besoins et affirmer ses choix Gagner en autonomie quotidienne dans les soins d'hygiène Travailler sur l'estime de soi, l'image de soi et ce qu'elle renvoie

D'autres actions collectives ponctuent des moments dans l'année, pour permettre à d'autres enfants de participer à des temps d'échanges avec leurs pairs,

- 1 journée d'activité autour de la cuisine : préparation du goûter pour 2 enfants
- 1 journée sortie vélo : travailler le déplacement, la sécurité pour 3 enfants

Mener sa vie d'élève ou d'étudiant

Type d'accompagnement proposé	Nombre de bénéficiaires
Soutenir les enseignants dans la mise en place, en classe, d'activités adaptées en autonomie dans la classe : rencontres équipe du SESSAD-enseignants des classes,	20
Accompagnement pédagogique hebdomadaire pour élèves pour soutenir les apprentissages de la classe (langages écrit et oral, mathématiques, découverte du monde...) sur une période, un trimestre ou une année scolaire	19
Repérage dans le temps et dans l'espace Préparation à l'entrée en 6 ^{ème} pour l'apprentissage de l'heure. Structuration spatio-temporelle.	15
Identification et prise en compte des Besoins Educatifs Particuliers : accompagnement pédagogique hebdomadaire autour des besoins éducatifs particuliers (autonomie dans le travail, aspects cognitifs (mémorisation logique, structuration spatio-temporelle...), motricité fine...) et des adaptations, relatives à ces besoins, en classe	15
Accompagnement au langage écrit à la pré-lecture et lecture	10
Accompagnement autour de la graphomotricité	8
Manipuler les outils scolaires (ciseaux, outils scripteurs...)	6
Accompagnement autour de la monnaie, mathématiques fonctionnelles. Aspects logico-mathématiques autour de la construction du point d'origine dans la prise d'une mesure	4
Accompagnement des familles pour l'orientation scolaire en présentant les différentes possibilités selon l'âge de l'enfant. Transmettre les coordonnées des établissements scolaires, IME, autres SESSAD.	4
Avoir un rôle de personne ressource auprès de l'AESH, adopter en classe pour développer au mieux l'autonomie des élèves	3
Motricité fine et/ou graphisme	3
Aide à la définition d'orientation CIO participation aux portes ouvertes, participation a la journée découverte du lycée, aide à la recherche de stage en EHPAD	3
Phonologie/Lecture/production écrite	2

Type d'accompagnement proposé	Nombre de bénéficiaires
Langage/expression orale	2
Vivre ensemble et comportements adaptés à l'école	2
Soutien à la scolarisation dans le groupe classe	2
Préparation à l'oral du CFG	2
Mise en place d'outils : cahier séquences d'images	2
Apprendre la monnaie développer le pouvoir d'agir	2
Accompagnement sur les temps de restauration scolaire	2
Observations éducatives en restauration scolaire Objectifs : Observer, évaluer et informer les partenaires autour des compétences procédurales, de l'autodétermination et du respect des règles en collectivité	2
Accompagnement éducatif individuel lors des temps périscolaires sur les comportements inadaptés auprès des autres élèves de l'école avec création d'un support pour respecter les règles de vie en collectivité, solliciter un camarade de manière adaptée pour jouer, solliciter un adulte si on a besoin d'aide, apprendre à maîtriser sa colère.	2
Structuration du temps	1
Structuration de l'espace	1
Rencontre avec la crèche	1
Augmenter le temps d'attention et de concentration sur une tâche.	1

Préparer sa vie professionnelle

Le SESSAD a pour mission d'accompagner les jeunes tout au long de leur scolarité notamment dès le début de leur formation professionnelle à partir de 15 ans, par la réalisation de stage en entreprise. ARPEJEH (Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés) a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap en accompagnant les élèves, étudiants de 15 à 30 ans.

Au SESSAD, dès que le jeune est en âge de réaliser des stages, l'éducatrice l'accompagne dans cette nouvelle expérience. Une procédure est mise en place afin de préparer le jeune à ces nouvelles missions au sein d'une entreprise et afin de sensibiliser l'entreprise à l'accueil d'une personne en situation de handicap.

ARPEJEH offre la possibilité de découvrir des métiers dans des secteurs très diverses. Un accompagnement au salon des métiers pour la découverte des métiers a été effectué. Des visites d'entreprises et d'échanges avec les employeurs sont organisées. L'éducatrice spécialisée est en lien avec

ARPEJEH et reçoit régulièrement les actions proposées.

L'éducatrice a participé également aux Webinaires proposés par ARPEJEH afin de se tenir informée des formations et employeurs ouverts à l'accueil des personnes avec une Déficience Intellectuelle.

Une éducatrice spécialisée et la cheffe de service sont en lien avec l'AGEFIPH qui leur transmet des propositions d'actions préparatoires à l'alternance mixte au bénéfice du public en parcours scolaire spécialisé ou médico-social (ESMS).

Dans le cadre des nouvelles actions préparatoires à l'alternance, la cheffe de service a participé à une réunion d'information sur les nouvelles mesures d'insertion à l'emploi la prestation ELAN Alternance.

Pour l'équipe de professionnels cela permet de mieux cerner les montages autour des de la dynamique de formation et d'accompagner des jeunes vers ces dispositifs et d'en connaître les attendus. C'est aussi le moyen de répondre de façon plus pertinente aux demandes des jeunes et des acteurs du territoire concernés par l'accompagnement des jeunes dans leur projet de formation.

Les professionnels des services ont apporté leur contribution dans l'adaptation de « l'escape game » outil de définition de projet et d'auto évaluation pour les demandeurs en situation de handicap ou fragilisés auprès de la mission locale Entreprendre Ensemble.

- Accompagnements pour participer à la vie sociale

Liens avec les proches et l'entourage

6 jeunes concernés par des entretiens réguliers, tous les quinze jours environ, ils peuvent durer entre 40 à 60 minutes.

Des entretiens réguliers pour 1 famille rencontrée tous les quinze jours et mensuels ou trimestriels pour quatre autres.

Des entretiens ponctuels pour 18 familles.

Pour s'adapter aux besoins de chacune des familles, les entretiens ont été proposés par téléphone ou en présentiel.

De plus, il est rappelé à chacune d'entre elles régulièrement et notamment à la remise de PIA que le psychologue peut être contacté à tout moment.

- Participation aux activités sociales et de loisirs

Nous avons initié diverses rencontres avec des partenaires pour la mise en place de prestations de loisirs pour les jeunes accueillis soit en individuel soit pour une activité collective en milieu ordinaire durant les vacances scolaires. Le contexte sanitaire n'a pas favorisé leur développement.

Le SESSAD poursuit également son partenariat avec l'ADUGES qui gère des maisons de quartier, crèches, haltes garderies confiés par la ville de Dunkerque

Pour 2022, d'autres projets sont en cours avec comme objectif entre autres la participation des adhérents de la maison de quartier aux actions collectives que nous mettons en place, l'objectif étant d'inscrire la participation citoyenne des enfants, des familles.

Dans le cadre de l'atelier « bien-être », les professionnels sollicitent davantage des intervenants repérés dans leur domaine d'activité pour répondre aux objectifs du projet collectif : socio esthétique

Développement de l'autonomie pour les déplacements

Projet d'apprentissage aux déplacements dans le dans leur ville, quartier bus, à pied pour un enfant

Savoir se déplacer, respecter les panneaux de signalisation, savoir se repérer dans un magasin pour 4 enfants

Sortie de l'ESMS

Rencontres pour préparer une réunion ou cheminer sur le projet de vie de l'enfant en lien avec le référent et / ou la cheffe de service. 5 familles concernées

Des bilans (préparation, passation, rédaction et retour aux familles) réalisés dans le cadre des demandes à la MDPH : 1 bilan réalisé

- Autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources

L'équipe du SESSAD a mis en place un projet sur l'informatique en co-animation qui se déroulent dans les locaux de la maison de quartier : prévention et sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux animée par l'intervention d'un Policier Formateur Anti-Drogue. Une convention de partenariat a été signé qui vise à rendre accessible les lieux de droits de communs.

3) Lieux d'intervention

Le SESSAD intervient dans tous les lieux différents de manière récurrente et souvent hebdomadaire. Ces interventions « à domicile » correspondent à la mission du service à au moins deux titres :

D'une part, le déplacement vers l'utilisateur permet à celui-ci d'évoluer dans son milieu de vie et lui évite des déplacements.

D'autre part les professionnels du service peuvent sensibiliser les acteurs de l'environnement et proposer des adaptations souvent indispensables pour garantir l'accessibilité, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et la prévention des exclusions.

4) Les déplacements

En 2021, les professionnels du SESSAD ont réalisé 20 297 kms dont 1 132 kms avec leur véhicule personnel

Un temps de trajet hebdomadaire pour un salarié à temps plein peut atteindre 10,25 heures

Un temps de trajet hebdomadaire pour un salarié à mi-temps peut atteindre 4 heures.

IV LES PARTENARIATS

1) L'éducation Nationale

De par nos interventions sur le temps scolaire et notre présence systématique aux Equipes de Soutien à la Scolarisation (ESS), le partenariat autour de la scolarisation des enfants et des adolescents est efficient.

Cette année le service a participé à 27 ESS, la psychologue a participé à 2 ESS, et aussi à des préparations d'ESS pour renforcer le pouvoir d'agir des familles en fournissant des informations sur le fonctionnement du système, prendre du recul sur la situation et les enjeux pour les familles afin de « s'entraîner à la prise de parole »,

Recherche de travail de collaboration avec les psychologues scolaires pour 4 enfants, et une psychologue en libérale afin de préparer la première rentrée scolaire pour un enfant.

Afin de favoriser la coopération, deux entretiens famille / psychologue / référent / enseignants ont été organisés au sein de l'école pour permettre aux acteurs de trouver les solutions qui conviennent à tous pour l'accompagnement d'un enfant

De plus la formalisation du partenariat a été reconduite en 2020 avec la signature d'une nouvelle convention constitutive d'unité d'enseignement établie pour 3 ans.

Comme demandé par l'inspection académique, le SESSAD a établi et fait signer pour chaque enfant une convention de coopération de mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation des élèves porteurs de handicaps scolarisés et accompagnés par un service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

Depuis La rentrée de Septembre 2021, Les modalités d'intervention de l'enseignante spécialisée ont changé, la diminution du nombre d'accompagnements, les conditions restrictives fixées par l'Education Nationale ne nous permettent plus d'intervenir auprès des enfants qui sont inscrits en classe ULIS car ils bénéficient d'un enseignant spécialisé mais aussi dans les écoles privées. Nous déplorons ce choix unilatéral et infondé réglementairement.

L'enseignant a essentiellement axé ses accompagnements dans le milieu scolaire pour 15 enfants accompagnés en individuel à l'intérieur de la classe sur une période de 6 à 7 semaines avec des projets définis en partenariat à partir d'évaluations et des besoins éducatifs particuliers.

La journée mondiale de la Trisomie est l'occasion pour le service de sensibiliser les écoles et les environnements participant de l'inclusion. Cette journée se veut interactive car c'est aussi l'occasion d'introduire dans les écoles des temps de sensibilisation à la différence. Des temps de sensibilisation sont proposés dans les classes à la demande des enseignants et dispensés par les membres de l'équipe du SESSAD. Dans le cadre du PIA, une ou deux observations sont généralement réalisées par année scolaire, en accord avec les enseignants.

Ce regard croisé permet d'évaluer les ressources adaptatives de l'enfant dans la classe : respect et acquisition des règles de vie, interactions avec les camarades et avec l'enseignant(e), mise au travail et autonomie dans les ateliers, mode relationnel avec l'AESH ... Les constats réalisés peuvent amener à proposer à l'enseignant(e) des adaptations à mettre en place, et à réajuster la place de l'AESH par rapport à l'enfant (distance relationnelle, accès à l'autonomie).

Les constats réalisés peuvent amener à proposer à l'enseignant(e) des adaptations à mettre en place, et à réajuster la place de l'AESH par rapport à l'enfant (distance relationnelle, accès à l'autonomie.)

Pour établir la coordination entre les enseignants de l'établissement de scolarisation et le SESSAD l'enseignant participe aux ESS et peut-être amené à participer aux rencontres avec les enseignants afin de travailler l'organisation des suivis et l'adaptation des moyens déployés.

Cet axe a été valorisé dans les annexes nécessaires au renouvellement de notre convention UE qui ont été réactualisés cette année.

Intervention en petit groupe : 3 enfants

Intervention individuelle dans la classe : 3 enfants

Intervention hors de la classe planning hebdomadaire transmis à l'enseignante : 1 enfant

Appui ressource auprès de l'enseignante et de l'AESH co-intervention avec l'enseignante : 1 enfant

2) La MDPH

Participation du service à des réunions organisées par la MDPH pour favoriser le partenariat entre les différents SESSAD et CAMSP initiées sur l'ensemble du territoire de Dunkerque. Le but était de présenter le service et d'échanger sur les demandes des familles, de mieux cibler les services qui pourraient répondre aux besoins de leur enfant afin de collaborer au mieux et d'apporter un regard éclairé sur le montage et le traitement des dossiers.

Quelques demandes ont pu être satisfaites

La cheffe de service a également rencontré le Responsable de la MDPH de Dunkerque ainsi que le plateau technique. Le service accompagnant des enfants sur le secteur dépendant de la MDPH de Dunkerque.

Cette collaboration a permis d'avoir des interlocuteurs privilégiés toujours pour accompagner au mieux les personnes. Nous avons également présenté les nouvelles missions du service afin de proposer notre appui sur la sensibilisation de l'environnement à la déficience intellectuelle et notamment la trisomie pour des familles ayant un projet de vie en milieu ordinaire

Nous avons pu présenter le dispositif de facilitateur mis en œuvre sur le territoire

L'outil Via Trajectoire est régulièrement mis à jour à chaque entrée ou sortie ainsi que lors des inscriptions sur liste d'attente. Concernant la liste d'attente seuls les enfants en attente de notification SESSAD à jour ne peuvent y être inscrits ce qui correspond à une bonne moitié des enfants. Nous avons également des difficultés à entrer dans l'outil les personnes ayant une notification d'un autre département.

3) L'ARS

La Cheffe de service a échangé avec l'ARS au sujet de la mise en place concrète de la mutualisation des moyens des ESSMS.

Nous répondons aux diverses sollicitations et questionnaires de l'ARS, nous fournissons les tableaux de suivi de l'activité, enquêtes vaccinations...

Les cheffes de service ont travaillé sur l'appel à projet Qualité de Vie au Travail proposé par l'ARS pour la deuxième année, et ce pour les 3 services du Nord. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse.

4) La CPAM

Le service assure le suivi des états trimestriels et les transmet régulièrement à la CPAM.

Les services du Nord ont travaillé avec la CPAM à la mise en place du programme individualisé pour que plus aucun assuré ne soit éloigné du soin à cause du reste à charge notamment. Le service consiste à bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour tous les bénéficiaires et d'une guidance dans l'accès aux droits et aux soins.

L'avantage pour les structures étant d'avoir des interlocuteurs pour les situations complexes pour permettre à la CPAM de mieux les repérer et de les accompagner.

Une convention type d'accès aux droits et soins est proposée et notre rôle est d'être acteur du repérage des situations vulnérables.

L'objectif n'est pas que la CPAM fasse à la place des personnes mais de rendre la personne capable et autonome dans ses démarches de santé en l'orientant et la guidant.

Un numéro d'un conseiller dédié est donné à la personne qui a besoin d'un accompagnement,

La convention portera donc sur le repérage des personnes en attente d'accès aux soins et aux droits avec de la formation des professionnels à la détection de ces problématiques.

La convention sera départementale avec les SESSAD le SAVS mais aussi le dispositif de facilitateurs.

5) Les Services et établissements Médico-Sociaux

Avec toujours cette la logique du territoire inclusif, le service a accru les contacts avec les autres services, la cheffe de service a répondu à la sollicitation du SESSAD des Papillons Blancs pour participer aux rencontres inter-SESSAD notamment pour la gestion des listes d'attente et aussi l'accompagnement d'enfants à besoins particuliers.

La cheffe de service a maintenu des contacts avec les SESSAD du Dunkerquois.

Le travail sur les listes d'attente s'engage aussi avec les IME pour accompagner les familles qui font le choix de changer de projet de vie pour leur enfant. Cela permet aussi de pouvoir se projeter sur les accompagnements et la gestion des flux. Et également d'assurer un relai avec l'équipe de l'IME pour favoriser la continuité dans l'accompagnement des familles et des usagers, de développer des relais dans une dynamique bienveillante.

Le SESSAD participe aux réunions du comité NEURODEV constitué de différents services ou institutions : les IME, les médecins du réseau l'EDAP, l'Education nationale avec les référentes MDPH, le CAMSP, l'Hôpital de Jour « Les Petits Princes ». Cette instance permet de repérer et d'avoir une cartographie des ESMS du territoire. A chaque réunion un service peut présenter ses actions ou de nouveaux dispositifs. La reprise des réunions est prévue pour Mai 2022

La cheffe de service et la psychologue se mettent en relation avec les SESSAD et autres ESMS afin de proposer aux familles une meilleure connaissance de la palette des offres pour répondre aux besoins des enfants.

Une Présentation des services au centre de réadaptation de Zuydcoote a été effectué par la cheffe de service et la psychologue a permis de préciser nos modalités d'intervention et nos

Les échanges avec le GAPAS, la FISAF et le CREA engagés en 2020 se sont poursuivis en 2021 avec les Directeurs généraux, la Fédération Trisomie 21 et le Centre de Formation Fédérale en particulier sur le projet EPOP. Les cheffes de service du Nord ont été sollicitées pour animer la formation « Référent Pair Accompagnant » sur Roubaix qui est planifié en 2022.

En 2021 nous souhaitons développer des partenariats avec les autres SESSAD ainsi que le CAMSP et diverses structures. Il s'agit d'apporter des réponses et de favoriser les accompagnements auprès des familles mais aussi d'harmoniser les sorties des enfants du SESSAD.

Cela permet de réfléchir à l'élaboration d'une cartographie des ressources du territoire. Le service entretient des contacts avec le SAMO des Papillons Blancs et les autres SESSAD en fonction des réponses à apporter aux familles

Les psychologues se sont entretenues pour envisager la co-animation d'un atelier pour les adolescents.

Les contacts sont facilités grâce aux relations entre les responsables des SESSAD et autres ESMS : 4 jeunes enfants porteur de trisomie21 ont ainsi été orientés à la demande du CMPP/Camps

6) Les thérapeutes en libéral (orthophonistes, kinésithérapeutes), en esms, cmpp et camp

Au niveau des soins paramédicaux, le SESSAD signe des conventions avec des orthophonistes et kinésithérapeutes libéraux, ils sont amenés à effectuer des évaluations, bilans, ils contribuent par leurs réflexions, à partager leurs connaissances des enfants lors des réunions de synthèses.

Le médecin du service a su apporter son analyse clinique et médicale pour mieux comprendre les pathologies des enfants, adapter les outils et mieux cerner les moyens à mettre en place

Dans le cadre de l'atelier « bien-être », les professionnelles ont sollicité des intervenants repérés dans leur domaine d'activité pour répondre à certains des objectifs de leur projet : sensibilisation aux dangers des écrans, socio esthétique

...

7) Les UTPAS et les associations de protection de l'enfance

Pour l'année 2021, le SESSAD a été sollicité pour 3 situations, nous avons rencontré le service de l'ASE et les familles pour participer en amont à la préparation du Projet Personnalisé de l'Enfant.

La réunion de remise de Projet individualisé est un espace de coopération entre les différents intervenants qui gravitent autour de l'enfant.

Les référents sociaux, les familles ont fait des propositions pour favoriser le maintien des acquisitions et le développement des enfants. Nous avons pu constater une coopération quant aux objectifs poursuivis et mis en place par les différents partenaires.

Deux autres demandes ont abouti à une inscription sur la liste d'attente.

8) Les instituts et centres de formation

Nous sommes sollicités par les centres de formation de travailleurs sociaux, pour accueillir des stagiaires mais aussi pour intervenir sur les lieux de formation pour sensibiliser au handicap et apporter des conseils en termes d'accompagnement et d'adaptation de l'environnement

Nous sommes également sollicités pour participer au jury de fin de parcours des volontaires

Nous recevons chaque année, en stage long, des étudiants psychomotriciens en 2021, des stagiaires gratifiés éducateur spécialisé ont été encadrés par l'éducatrice.

9) La municipalité

Dans le cadre de la politique de la ville de Dunkerque rendre accessible et faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap, le service s'implique dans la dynamique inclusive.

La cheffe de service et les professionnels se sont inscrits aux évènements, manifestations culturelles mais aussi sur la citoyenneté « Tous Acteurs » il s'agit d'actions qui se déroulent sur une semaine, ouverte au tissu associatif local : maison de quartier, sportif, culturel... tous sont invités à présenter des actions ouvertes à tout public.

La cheffe de service fait partie du comité de pilotage de la Commission Communale sur l'Accessibilité.

Pour l'année 2021, La ville de Dunkerque, en partenariat avec l'Education nationale, renouvelle le dispositif exceptionnel Classes Vacances. L'éducateur sportif et la conseillère sociale et familiale ont proposé un projet ouvert à tous les publics afin de développer la dynamique inclusive, des propositions d'animations sportives sur « le vivre ensemble », le projet n'avait pas été retenu. Nous envisageons de participer pour l'été prochain en 2022.

10) CNSA / Etude de Coût SérafinPH

Le service a participé encore cette année à l'étude nationale de cout SERAFIN PH et a répondu à diverses reprises aux questionnaires SERAFIN. L'objectif premier est de pouvoir participer à cette étude nationale afin qu'elle corresponde par la suite au plus près de notre réalité de terrain et des besoins des services comme le nôtre.

Cela permet également de travailler avec les équipes sur le sens des accompagnements et d'harmoniser nos pratiques en interne.

V LES RESSOURCES HUMAINES

1) Organigramme

Nathanaël RABALLAND – Président du Conseil d'Administration		
Philippe COLOMBE – Directeur		
Véronique CORNET Cheffe de Service		Emilie DELHALLE Responsable Démarche Qualité
Audrey BAURE Chargée de Mission R.H.		Sandrine GORIS Comptable
Marjorie DEVOLDER Secrétaire Administrative	Valérie LECLERCQ Secrétaire R.H.	Delphine WILLEQUET Aide Comptable
Guy-André LOEUILLE Médecin – Départ 08/2021		Blandine AUDEGON Psychologue
Coralie WOLLAERT Psychomotricienne	Anne CHARLON Psychomotricienne	Cécile DECROOS Conseillère ESF
Grégory HARS Educateur Sportif	Emilie BORET Educatrice Jeunes Enfants	

La Fédération Trisomie 21 France applique au sein de ses Services la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. Les 35 heures sont appliquées au sein de notre Service.

Valeur du point retenue au budget exécutoire : 3,80 €

2) Les professionnels libéraux

Le service a passé 37 conventions de partenariat avec des professionnels libéraux.

PROFESSIONS	NB D'ENFANTS Concernés
ORTHOPHONISTES : 20	27
KINESITHERAPEUTES : 6	5
PSYCHOMOTRICIENS : 3	9

3) Professionnels arrivés au service au cours de l'année

L'éducatrice de jeunes enfants ainsi que la psychomotricienne du service ont occupé le poste de Médiateur de Parcours Inclusif à 0,50 ETP chacune en 2021.

Une éducatrice spécialisée a été recrutée en CDD du 3 février au 30 juin 2021 à mi-temps pour remplacer l'éducatrice de jeunes enfants.

Une éducatrice de jeunes enfants a été recrutée en CDD du 24 août au 31 décembre 2021 pour remplacer l'éducatrice de jeunes enfants.

4) Professionnels sortis des effectifs au cours de l'année

Le médecin du service, en poste depuis 2015, a pris sa retraite le 31 août 2021.

L'éducatrice spécialisée, embauchée en CDD, a quitté son poste à la fin de son contrat le 30 juin 2021.

L'éducatrice de jeunes enfants, embauchée en CDD, a quitté son poste à la fin de son contrat le 31 décembre 2021.

5) Professionnels détachés de l'Education Nationale affectés au service

Une enseignante spécialisée est affectée au service à temps plein

6) La formation professionnelle

FORMATION	DATE	ORGANISME	PARTICIPANTS	COÛT
Systèmes équitables de coopération	24/02/2021	Trisomie 21 France	11	1600 €
Choisir pour formuler son projet de vie	13 et 14 avril 2021	Trisomie 21 France	13	2500 €
MAC Sauveteur Secouriste du Travail	19/07/2021	PST Formation	8	1056 €
Conduite à tenir en cas d'incendie (+ 2 exercices d'évacuation)	31/08/2021	Nord extincteurs	9	572 €
Identifier les besoins des jeunes enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme	Du 22/09 au 24/09/2021	IRTS Loos	1	585 €
Troubles du comportement et déficience intellectuelle	26 novembre et 1 ^{er} décembre 2021	IRTS Loos	1	585 €
Formation de formateur	Du 18 au 21/10/2021 et du 15 au 18/11/2021	IB FORMATION	1	5274 €

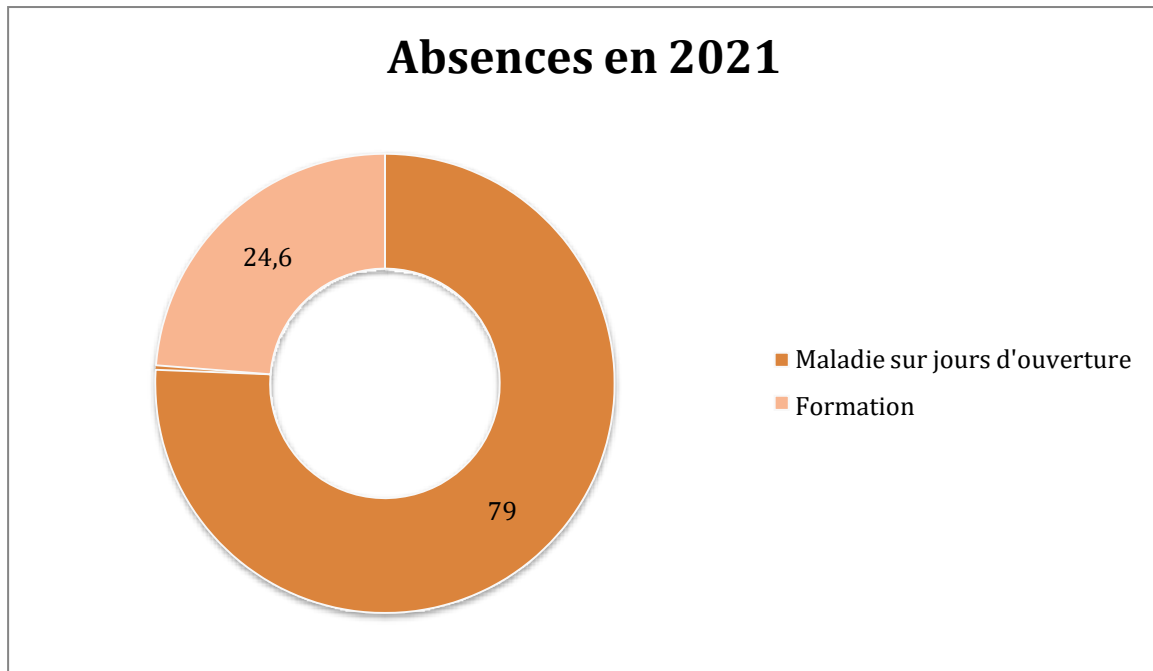
7) Les stagiaires

Une étudiante de 2ème année de l'école de psychomotricité a été accueillie à raison d'une journée par semaine de janvier à mai 2021 pour un stage d'initiation et d'apprentissage thérapeutique.

Une seconde étudiante en psychomotricité a été accueillie de septembre à décembre 2021.

Une stagiaire éducatrice spécialisée a été accueillie de septembre à décembre 2021.

8) Le Bilan Social GVT



VI DEMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

1) Analyse des enquêtes de satisfaction

- **L'enquête de satisfaction à destination des personnes accompagnées** a été revue et simplifiée comme chaque année suite aux remarques des destinataires. Le service a développé cette année un format numérique. Elle a été transmise à l'ensemble des usagers à partir du collège et une analyse des résultats a été faite.

De cette analyse en ressort que 40 % des personnes ont répondu au questionnaire donc un taux de participation en hausse, pour rappel l'année précédente aucun usager n'avait participé.

Les jeunes qui ont répondu disent se sentir bien accompagnés par le service. Ils expriment que le SESSAD les aide à faire des choix, à repérer leurs compétences, leurs difficultés, à trouver de l'aide, à améliorer leur relation aux autres, à intégrer les codes sociaux indispensables à la vie en milieu ordinaire, à mettre en œuvre leur projet, à parler de leurs droits, de leur santé et pour les aider pour établir des relations avec leur environnement.

Les jeunes disent apprécier l'accompagnement pour remplir le dossier MDPH et entrer au lycée.

Les améliorations à prévoir en 2022 inspirées de ces enquêtes sont :

- Développer la pair aide.

- **L'enquête de satisfaction à destination des partenaires, de cette analyse en ressort :**

Avec un taux de participation de 27.3% soit une augmentation de 9.3% malgré la mise en place des enquêtes en ligne.

La majorité des partenaires ayant répondu à l'enquête s'accorde à dire que le partenariat mis en place est satisfaisant, les partenaires sont associés au projet de vie de l'enfant quand cela est nécessaire.

17% des participants ne sont pas satisfaits de la coopération avec le service et ne le recommanderai pas, contre 83% qui en sont satisfaits ou très satisfaits.

Le service est une ressource pour l'accompagnement des personnes avec une déficience intellectuelle et en milieu ordinaire pour 58% des participants à l'enquête.

72,7 % des participants sont satisfaits des outils de compensation proposés par le service. Les partenaires demandent un peu plus de communication avec le service.

Un partenaire reproche au SESSAD de soutenir le projet de la famille et de ne pas se positionner sur l'orientation des enfants.

Les partenaires mettent en avant le fait de ne pas bien connaître Trisomie 21 France et ses valeurs et notent la même chose pour les valeurs et missions du SESSAD.

Les points à développer sont :

-Transmission de la plaquette fédérale

-Continuer la transmission de la plaquette du SESSAD

-Améliorer la coopération autour des objectifs d'accompagnement si la famille est d'accord.

- **L'enquête de satisfaction à destination des familles :**

Le taux de participation de 17% soit 11% en moins que l'année dernière. L'enquête en ligne ne semble pas être une bonne alternative et une double version (papier/numérique) au choix pourrait être proposée.

Les familles ayant répondu se disent satisfaites de la pluridisciplinarité, du professionnalisme, de la communication avec les familles et des relations entretenues avec eux, de la disponibilité de l'équipe, de l'écoute et du soutien à l'inclusion de leurs enfants.

Les familles ont reçu et sont satisfaites à 50% de la qualité des outils de la loi 2002/2 tels que la Charte de la Personne accueillie, le règlement de fonctionnement ou le

Livret d'accueil, l'autre moitié des familles ne se souvient plus de ces outils. La traduction en FALC de ces outils permettra une nouvelle communication.

Les familles disent être satisfaites du nouveau DIPC (DIA) en FALC et du PIA réactualisés.

Les axes ressortant de l'enquête sur lesquels le service travaillera en 2022 sont :

- Finir de réactualiser et renvoyer le règlement de fonctionnement ainsi que la Charte de la personne accueillie en FALC.
- Continuer à remettre chaque année lors des remises de PIA les outils de la loi 2002/2 aux familles pour rappel.

2) Procédures et outils

Les outils, procédures, Chartres, protocoles travaillés cette année sont :

DOMAINE	TITRE DE LA PROCEDURE	validée	à valider	à construire	Date de validation
1	Admission de la personne (en lien avec les nouvelles missions du service)	X			28/04/2021
	Gestion du dossier de l'usager		X		
	Rapport circonstancié Évènements indésirables	X			15/11/2021
	Procédure PIA		X		
	Fugue ou disparition		X		
	Etapas à suivre en cas de maltraitance	X			28/04/2021
	Violation des données personnelles	X			10/06/2021
	Procédure de gestion et d'accès au dossier de l'usager		X		
	Traitement des réclamations et suggestions des usagers et des familles		X		
	Projet collectif	X			24/03/2021
2	Obligation vaccinale et dernière mesures	X			12/05/2021
	Absence d'un salarié	X			02/06/2021
	Charte Télétravail	X			21/07/2021
	Protocole d'intégration du nouveau salarié	X			25/01/2021
	Missions du référent	X			28/04/2021
	Protocole d'accueil du stagiaire	X			07/10/2021

	RGPD: Note sur le Traitement des données personnelles	X			07/10/2021
	Référentiel métier	X			05/02/2021
	Gestion du planning annuel et de la variation horaire	X			07/10/2021
	Panne et accident de la circulation	X			28/04/2021
	Garde d'un véhicule de service	X			28/04/2021
	Malaise d'une personne accompagnée ou d'un autre salarié	X			28/04/2021
	Gestion de la caisse		X		
	DUERP	X			05/10/2021
	Transmission et traitement des éléments variables de paie		X		
	Recrutement		X		
	Violation des données personnelles		X		
	Gestion de caisse				
	Transmission et remboursement des notes de frais	X			27/01/2021
	Mission des référents	X			28/04/2021
	Transmission et remboursement des frais kilométriques liés à l'utilisation du véhicule personnel	X			27/01/2021
3					
	Coopération parents / SESSAD en vue d'une ESS		X		
4					
	Référentiel d'évaluation interne	x			24/03/2021
	Trame Rapport d'activités		x		

3) Extrait du plan d'amélioration continue de la qualité

L'évaluation externe a eu lieu en janvier 2015, le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité est remis à jour à minima une fois par an et dès travail ou validation d'une procédure.

ACTIONS A DEVELOPPER PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE 2021
Développer des espaces d'échange personnes parents professionnels.
Traduction du règlement de fonctionnement en FALC. Autoreprésentant du SAVS/Un professionnel de chaque service du Nord.
Valider la traduction en FALC de la Charte des Droits et des Libertés.
Développer l'utilisation de l'outil "C'est ma vie je la choisis" pour travailler le projet et le pouvoir d'agir des personnes. Développer aussi les ateliers FALC pour rendre accessible les documents.
Améliorer le partenariat pour le soutien des familles à la constitution du dossier MDPH: MDPH, Assistants sociaux...
Développer la paire aide et l'autoreprésentation: Dans la manière de penser les actions collectives, dans les sensibilisations des environnements, auprès des centres de formation. Mais aussi auprès des familles pour que les enfants participent d'avantage à leur projet (PIA).
Evaluer avec la personne et la famille, les objectifs du PIA à minima une fois par an après avoir transmis et/ou échangé autour d'un bilan de chaque accompagnement.
Systématiser les retours de bilans et d'observations aux familles et aux personnes accompagnées.
Renouveler chaque année les autorisations de droit à l'image.
Recruter un médecin pour développer les partenariats de santé, proposer des actions de prévention, sensibilisation à la santé, mettre en place des consultations annuelles et permettre aux personnes de devenir actrices de leur santé en leur donnant les informations nécessaires à la compréhension de leur suivi et en développant la sensibilisation et l'information à la santé
Prévoir une formation à l'éthique et Organiser des instances de réflexion à l'éthique suite à la formation
Prévoir une formation au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours et à leur évaluation.
Etablir un partenariat afin de proposer de la sensibilisation aux risques des outils numériques
Procédure sur le statut et le contenu des notes personnelles et des écrits
Prévoir un rappel à la formation Bienveillance faite en 2016 au plan de formation
Les RBPP ont été travaillés il y a 5 ans, des synthèses des recommandations ont été écrites par les professionnels et sont disponibles dans le serveur. Ce travail doit être réactualisé
Fournir aux partenaires conventionnés la Charte Bienveillance
Faire les travaux de mise en conformité et de vétusté des locaux
Procédure de recrutement
Procédure de traitement des données personnelles

Protocole d'accès au dossier de l'utilisateur à valider
Remettre à chaque nouveau partenaire la plaquette du service.
Proposer aux libéraux conventionnés des formations collectives.
Améliorer en accord avec la personne et la famille, la coopération autour du projet de l'enfant avec les partenaires et en particulier les établissements scolaires.
Mettre en place 2 exercices d'évacuation par an
Renvoyer chaque année aux familles les feuilles de réclamations et suggestions.
Etudier la nécessité d'un plan de gestion de crise.
Diffusion à tous les partenaires de la plaquette de la Fédération quant elle sera disponible.

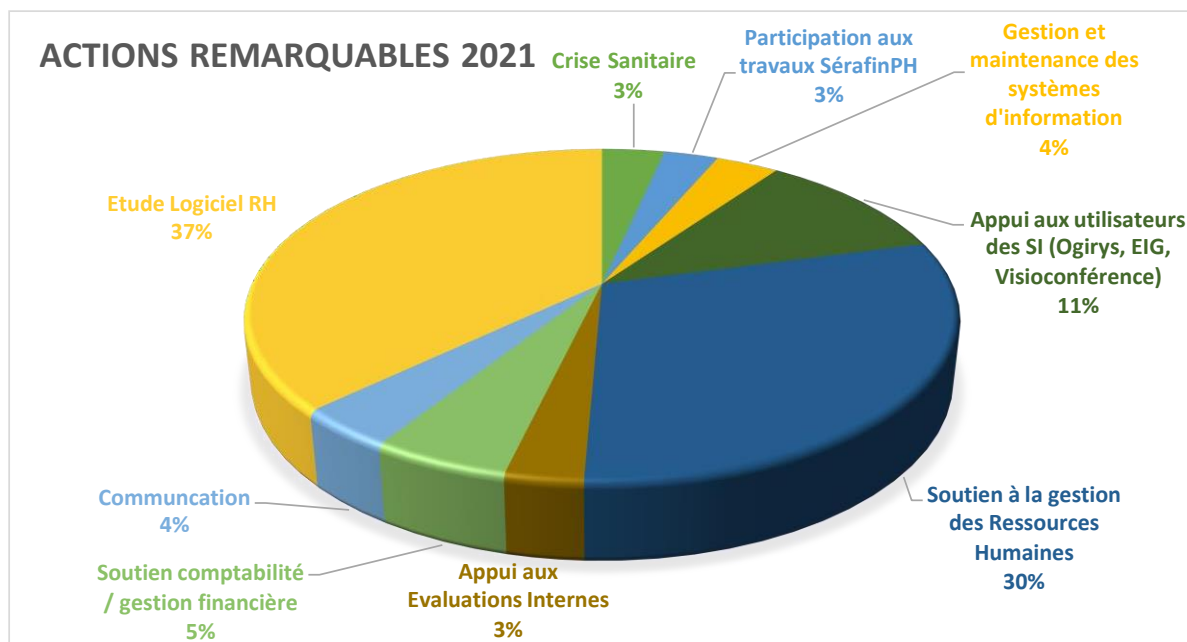
4) Point de situation sur la réactualisation des outils de la loi 2002-2

OUTILS DE LA LOI 2002-2	validé	à valider	à construire	Date de validation
Enquêtes de satisfaction	X			24/03/2021
Règlement intérieur	X			18/10/2019
Règlement de fonctionnement	X			21/07/2021
Projet de service	X			06/04/2019
Liste des personnes qualifiées	X			17/02/2021
Livret d'accueil	X			09/07/2020
PIA	X			Traduction FALC des objectifs généraux
DIA	X			07/10/2020
Charte des droits et des libertés		X		
Plaquette des services	X			10/12/2019
Plaquette fédérale			X	
Evaluation interne SESSAD Dunkerque	X			03/01/2022
Evaluation externe SESSAD Dunkerque	X			03/01/2024
Autorisations de fonctionnement SESSAD Dunkerque	X			03/01/2032
Exercices d'évacuation	X			31/08/2021 30/11/2021

VII LE SOUTIEN DU SIEGE INTER ASSOCIATIF

Prestations pour le compte des 25 services affiliés

Le Siège Inter Associatif a pour vocation de soutenir les associations notamment dans la gestion de leurs services médico sociaux en mettant en œuvre un travail mutualisé pour l'ensemble des membres affiliés. Nous présentons dans le graphique ci-dessous la répartition des actions dites « remarquables », c'est-à-dire qui représentent à minima 50 heures de travail.



Actions remarquables

Etude logiciel RH : A la demande de certains services et afin de gérer les temps d'annualisation via un solution logicielle adaptée, plusieurs éditeurs ont été audités et une expérimentation a été menée auprès de 6 associations. Cette expérimentation ne débouchera pas sur une contractualisation étant donné que l'éditeur choisi n'a pas réussi à répondre à l'ensemble de nos exigences. A ce jour, aucun logiciel n'est suffisamment souple et facile d'utilisation pour permettre un gain de temps dans la gestion des temps de travail des salariés.

Soutien à la gestion des Ressources Humaines : Après l'étude logicielle, c'est la part de notre activité qui reste la plus importante pour les associations. Nous balayons l'ensemble des sujets liés à la gestion des Ressources Humaines et mettons à disposition les conseils d'une avocate spécialisée.

Appui aux utilisateurs des systèmes d'information : l'utilisation de Gotomeeting, d'Ogirys et d'EIG nécessite la mise en place d'une hot line et des travaux de paramétrages qui sont assurés par le Siège pour le compte de l'ensemble des utilisateurs.

Soutien Comptabilité / Gestion Financière : La mise en place des EPRD et des ERRD suite aux contractualisations CPOM nécessite un appui par le Siège pour l'extraction et la gestion des relations avec les autorités de tarification. De plus la mise en conformité de certaines comptabilités a été accompagnée cette année pour certaines associations.

Crise Sanitaire : Appui au réseau pour la mise en place des mesures liées à la crise sanitaire. Participation aux réunions bimensuelles organisées par le Secrétariat d'Etat aux Personnes handicapées afin d'informer le ministère des difficultés rencontrées par les services et de transmettre aux services les attendus en matière de réglementations évolutives du fait des évolutions constantes des protocoles.

Communication : Mise en place de réunions régulières avec l'ensemble des associations, ainsi que des communications liées à l'actualité médico-sociale comme le SEGUR de la santé, mais aussi la veille juridique et les innovations dans le secteur font partie de ce grand groupe d'actions.

Participation aux groupes de travail Sérafin PH : Trisomie 21 France via son Siège Inter Associatif participe aux travaux du Groupe de travail National et a également cette année investi le groupe de travail « Valorisation des données de l'ENC »

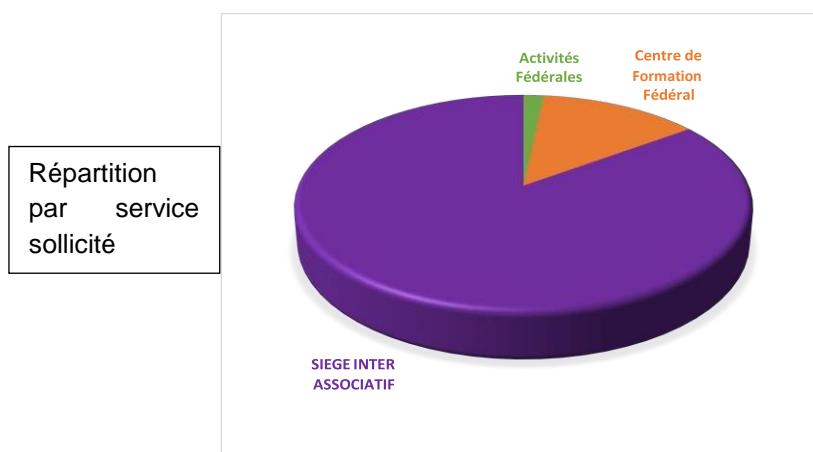
Appui aux évaluations internes : Suite aux travaux réalisés par le Siège en 2020 pour la mise en place d'un nouveau référentiel d'évaluation interne prenant en compte le référentiel de la HAS et nos particularismes de projet et de fonctionnement, plusieurs évaluations internes ont été menées par le Siège.

Nous avons par ailleurs poursuivi notre action sur un certain nombre de projets comme la production d'une charte des droits en FALC, l'élaboration d'un référentiel métier T21 France et informé sur la mise en conformité RGPD sur sollicitation.

Certains projets ou actions tels que l'organisation et la participation à l'Assemblée Plénière du SIA, la Gestion de la paye (sous traitée désormais en totalité au Cabinet SLG, l'appui aux associations participant à l'enquête nationale de coût, l'accompagnement des CPOM, ainsi que le suivi des accords d'entreprise n'étant pas suffisamment significatifs (en termes de temps) n'ont pas été intégrés à ce graphique.

Prestations Individualisées – Nord (59)

Les prestations individualisées peuvent être fournies par les trois services fédéraux, Activités Fédérales (Soutien à la vie Associative), Centre de Formation (ingénierie de formation), et Siège Inter Associatif (appui à la gestion des services médico-sociaux). Pour les services du Nord en 2021, les prestations individualisées sont détaillées ci-après.



Détail des actions individualisées réalisées par le Siège Inter Associatif pour le compte des services médico-sociaux

CHAMP D'INTERVENTION

3112. Administration des Ressources Humaines	
Premium RH Rédaction contrats et avenants Appui au recrutement / Gestion des candidatures Gestion de l'annualisation Gestion des fins de contrats	80 heures
Traitement de la paye (285 bulletins)	24 Bulletins mensuels
3112. Dialogue Social	
Gestion des procès en cours	0,5 heure
3112. Suivi des Salariés	
Gestion fin de contrat Suivi congé parental	5 heures

3121. Gestion budgétaire, financière et comptable	
Support national logiciel EIG Annexe activité EPRD Gestion des droits	11 heures
3133. Systèmes d'informations, TIC, Archivage informatique, GED	
Maintenance logiciel Ogirys / Dossier Informatisé de l'Usager Appui utilisation Ogirys et formations nouveaux salariés Gestion des droits EIG et Ogirys Appui SI et Via Trajectoire Formation Microsoft 365 Gestion téléphonie mobile	36 heures
3141. Démarche d'amélioration continue de la qualité	
Procédures et Système documentaire	28,75 heures
3152. Partenariat institutionnel	
Rencontre Education Nationale	2,5 heures
316. Transports liés à gérer, manager, coopérer	
5 déplacements	77 heures

C) ANALYSE DU RESULTAT

DEPENSES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	41 532,41 €	37 779,24 €	-3 753,17 €
Groupe 2	450 388,85 €	385 063,52 €	-65 325,33 €
Groupe 3	68 048,00 €	84 556,09 €	16 508,09 €
TOTAL	559 969,26 €	507 398,85 €	-52 570,41 €

RECETTES	Accordées	Réalisées	Solde
Groupe 1	531 125,54 €	531 125,24 €	0,00 €
Groupe 2	0,00 €	18 486,06 €	+18 486,00 €
Groupe 3	0,00 €	428,44 €	428,44 €
TOTAL	531 125,54 €	550 040,04 €	+18 914,50 €

Reprise résultat n-1	28 843,72 €		
----------------------	-------------	--	--

I LES CHARGES

1) Groupe 1

Ce groupe représente 7,45 % des dépenses réalisées. Il est excédentaire de 3 753,17 €. Ce groupe a été maîtrisé et n'amène aucun commentaire.

2) Groupe 2

Ce groupe représente 75,89 % des dépenses réalisées. Il est excédentaire de 65 325,33 €.

Cet excédent est dû aux postes non pourvus :

- Non remplacement du médecin, malgré nos recherches. Absence de charges pendant de septembre à décembre 2021.
- Préférence d'emploi de professionnels libéraux sur les crédits des postes d'orthophoniste et kinésithérapeute.

3) Groupe 3

Ce groupe représente 16,67 % des dépenses réalisées. Il est déficitaire de 16 508,09 €.

Ce déficit provient surtout de la reprise des CNR accordés et dont la notification budgétaire a été réceptionnée en décembre 2021.

Une reprise des fonds dédiée a donc été constatée au compte 6892 :

OBJET DU CNR	MONTANT
Crédit SEGUR – EXT CTI privés 2021 versé en 2022	3 030,00 €
CNR Auto-Tests pour le personnel	335,00 €
CTI ESMS (3mois)	6 071,99 €
CNR QVT 2021	9 338,86 €
TOTAL	18 775,85 €

Ces crédits seront ou ont déjà été utilisés en 2022 et feront l'objet d'une reprise.

4) Les investissements

Le SESSAD a réalisé les investissements suivants pour l'année 2021 :

DATE	NATURE DE L'OPERATION	COUT
08/02/2021	Chaises de bureau	4 024,31 €
14/04/2021	Test Psychologique	1 958,34 €
31/08/2021	Renouvellement ordinateur Psychomotricienne	952,80 €
19/10/2021	Renouvellement ordinateurs EJE + Cheffe de Service	2 097,60 €
12/12/2021	Firewall	442,80 €
	Total	9 475,85 €

Les chaises de bureau ont été changées suite aux préconisations de l'ergothérapeute de la médecine du travail

II Les Produits

Un solde de 15 000,00 € ; correspondant à l'indemnité de participation en 2019 à l'enquête nationale de coût diligentée par la CNSA via l'ATIH dans le cadre de la réforme de la tarification nous a été versé suite à la validation de nos données comptables.

Nous demandons la reprise de ces fonds afin de les intégrer en réserve d'investissement pour la rénovation des locaux.

Une participation de l'OPCO de 3 486,06 € pour les formations accordées à notre personnel. Les 428,44 € correspondent aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale créditées dans le cadre des arrêts maladies.

III LE RESULTAT

Total Classe 6	507 398,85 €
Total Classe 7	550 040,04 €
Résultat Comptable	42 641,19 €
Résultat antérieur incorporé	28 843,72 €
Résultat à affecter	71 484,91 €

L'Affectation du Résultat

Le résultat administratif après correction est excédentaire de 71 484,91 €.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter cet excédent

- en réserve affectée à l'investissement et
- en réserve de trésorerie

D) CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le service poursuivra en 2022 son travail de coopération avec les autres acteurs du territoire pour entrer dans une phase participative à la communauté 360 qui s'installe. Il s'agit d'étoffer et de formaliser le réseau partenarial dans l'optique de proposer aux familles des réponses multimodales.